

Prix d'excellence 2023 de la COMAQ décerné à Paul Wayland

Paul Wayland
29 mai 2023

Prix d'excellence 2023 Décerné à Me Paul Wayland lors des assises annuelles de la COMAQ

Québec, le 29 mai 2023 — C'était lors du 54e congrès de la COMAQ, que le conseil d'administration de la COMAQ a décerné trois Prix d'excellence à deux membres et un partenaire s'étant particulièrement démarqués au sein de la Corporation.

Me Paul Wayland, avocat associé et directeur du cabinet DHC avocats s'est vu décerné le Prix d'excellence dans la catégorie **Ambassadeur - secteur privé**. Me Wayland a, depuis le début de sa carrière, représenté les intérêts des municipalités et il collabore avec la COMAQ et ses membres depuis plus de 16 ans déjà.

Formateur aguerri, il présente différentes formations portant notamment sur les pouvoirs des municipalités en matière de développement économique pour les villes et MRC, la fiscalité, la sécurité civile, les outils de développement urbain et les OBNL. Ce prix est remis à un proche collaborateur ayant permis à la COMAQ d'évoluer, d'acquérir de la notoriété et de demeurer le chef de file de l'offre de formation municipale.

Le conseil d'administration le remercie et le félicite.

- 30 -

La **COMAQ** a pour mission d'être au cœur de l'évolution du milieu municipal par la force de son réseau et la valorisation de l'expertise de ses membres. Chef de file dans l'offre de perfectionnement professionnel, la COMAQ regroupe près de 800 gestionnaires municipaux occupant des fonctions-cadres au sein de 300 municipalités du Québec, touchant ainsi 75 % de la population.

Source :

Isabelle Kallis
Coordonnatrice des communications
Isabelle.kallis@comaq.qc.ca



[Version original](#)